

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Noisy-le-Grand
27 rue des Hauts Roseaux

Lycée Flora-Tristan

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001059
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constitutantes non étudiées : cour, cantine, préau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, CD, 94

Historique

Historique et programme

La construction du lycée Flora-Tristan s'inscrit dans le développement considérable que connaît la ville de Noisy-le-Grand dans les années 1970 à la suite de la création de la Ville nouvelle de Marne-la-Vallée, dans laquelle elle est intégrée. En 1976, est mise en service l'autoroute de l'est, quatre ans plus tard la station de RER A Noisy-Champs, et deux ZAC sont créées, la ZAC du Mont d'est et celle du Champy. C'est au sein de cette dernière, située dans la partie est de la ville et à proximité immédiate de la voie du RER, que le lycée est édifié. Outre de nombreux logements (ensemble de La Noiseraie, Henri Ciriani, 1978-1980), elle doit comprendre cinq équipements scolaires, dont ce lycée. Celui-ci doit accueillir les lycéens des quartiers alentour, mais également ceux qui suivent les cours dans les locaux d'un ancien CEG à Noisy-le-Grand, alors annexe du lycée de Villemomble et enfin, ceux de la commune voisine de Gournay-sur-Marne. Consacré à un second cycle classique et moderne de 600 élèves et à un second cycle technique (comptabilité, secrétariat) de 324 élèves préparant au baccalauréat commercial, le lycée est prévu pour recevoir près de 1000 personnes, y compris enseignants et personnel.

Le choix du maître d'œuvre fut le fait d'une négociation par entente directe, le principe d'une mise en compétition ayant été abandonné car celle-ci risquait de retarder l'ouverture du lycée, initialement prévue pour septembre 1979. La circulaire du 22 avril 1976 relative à la réforme des rémunérations d'ingénierie et d'architecture rendait en effet possible l'allègement de la procédure en traitant de gré à gré. Trois agences ayant plusieurs expériences en matière de bâtiments scolaires industrialisés avaient donc été consultées : Adrien Fainsilber, l'Atelier de Montrouge et enfin Jacques Kalisz. Ce dernier ayant été le seul à s'engager à tenir les délais, il fut désigné par le Conseil municipal de Noisy-le-Grand le 12 juillet 1977. S'appuyant sur le programme élaboré en 1977 par l'EPAMARNE et le responsable de l'Éducation nationale, J. Kalisz privilégia un parti architectural permettant de rendre compte du regroupement de locaux sous forme d'unités spatiales et fonctionnelles ayant leur caractère propre et donc facilement identifiables de l'intérieur comme de l'extérieur. Il dresse les plans de l'avant-projet en octobre 1977 et la Commission (CROIA) en section d'architecture émet un avis favorable en séance du 21 décembre 1977. D'après les vues aériennes, le chantier ne démarre pourtant pas avant la fin de l'année 1978 et suit de peu celui des immeubles de logements qui le jouxtent sur sa partie est.

Si le conseil municipal du 26 novembre 1982 agréa le sculpteur Agustin Cardenas (1927-2001) et son projet de sculpture dénommée *la Dompteuse* (marbre blanc), nous ignorons si celle-ci fut réalisée ou a été retirée. Agustin Cardenas était originaire de Cuba, où il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de La Havane, dans l'atelier de Juan José Sicre, sculpteur officiel du régime, fortement influencé par le travail de deux maîtres imprégnés de classicisme, Bourdelle et Maillol.

Cardenas s'installe en France à partir de 1955. Il réalise de nombreuses expositions personnelles (La Havane, USA, Italie, Bruxelles, Japon...) et plusieurs de ses œuvres sont conservées dans des collections publiques internationales. Entre 1998 et 2006, la structure porteuse extérieure du lycée a été entièrement repeinte et la couleur initiale (blanc/gris) remplacée par une alternance de couleurs (rouge/violet/blanc-crème). Il semblerait que les logements de fonction aient également fait l'objet de travaux (simplification de la modénature de certaines baies). En 2006, une étude de faisabilité portant sur la restauration et le remplacement des menuiseries extérieures et des panneaux de façade contenant de l'amiante sur l'ensemble du bâtiment d'enseignement est menée, mais nous ignorons si celle-ci donna lieu à la réalisation de travaux. L'opération de restructuration du service de restauration et la mise aux normes accessibilité pour personnes à mobilité réduite ont mis en avant les problèmes posés par la pente de la rampe du hall central (pente supérieure à 5 % avec des paliers insuffisants). C'est semble-t-il à l'occasion de cette opération que la partie la plus spectaculaire du forum (portique en Y) est supprimée.

L'architecte

Membre de l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) depuis sa fondation en 1963 jusqu'à son départ en 1972, J. Kalisz (1926-2002) aura profondément marqué par son architecture le paysage des villes de banlieue. Construisant aussi bien en béton qu'en métal, il affirme les qualités structurelles et formelles de ces matériaux qu'il sait mettre en valeur (Centre national de la danse à Pantin, stade nautique à Aubervilliers) et que l'on retrouve ici à Noisy-le-Grand. Auteur de quelques logements, notamment en collaboration avec Jean Perrottet, également membre de l'AUA, J. Kalisz s'oriente davantage vers la construction d'équipements publics qu'il construira en grand nombre. Expérimenté également dans le domaine de l'architecture scolaire, il compte à son actif, seul ou en binôme avec J. Perrottet, de nombreux établissements, le lycée de Noisy-le-Grand étant le 10^e après l'ensemble scolaire de Pantin (1970), les collèges de Drancy (1972), La Courneuve (1973), Trappes (1976) mais aussi la remarquable Ecole d'architecture à Nanterre (1971). Outre sa grande connaissance des procédés industrialisés (GEEP, SNIC), J. Kalisz est également attentif à répondre au mieux au programme comme il le fit pour l'ensemble scolaire Jean Lolive à Pantin (1969-1972), fruit d'une démarche expérimentale sur l'évolution du programme et du « plan-type ». Á Noisy-le-Grand, mais cette fois dans le quartier du Mont d'est, J. Kalisz assisté de Roger Salem, réalisa l'impressionnant parking régional (1975-1977).

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle ()

Dates : 1978 (daté par source), 1980 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jacques Kalisz (architecte, attribution par source), Roger Salem (architecte, attribution par source)

Description

Description

Implantation sur parcelle et plan

Le terrain de 15 000 m², situé à proximité de la voie de chemin de fer et entouré de voies de circulation, a conduit l'architecte à rassembler les bâtiments au centre de la parcelle. Composé de quatre blocs reliés entre eux par un cinquième placé au centre, il occupe la plus grande partie du terrain. De plus, bien que tracés sur un plan carré, les quatre bâtiments d'enseignement adoptent des figures géométriques différentes, souhait affirmé par J. Kalisz afin de mieux distinguer leur fonction. De faible hauteur, comme préconisé depuis le milieu des années 1970, il ne comporte qu'un sous-sol partiel, un rez-de-chaussée et un étage. Des escaliers extérieurs facilitent les entrées et sorties dans chacun des quatre bâtiments d'enseignement et des passages permettent, entre les bâtiments, d'accéder directement au forum.

En complément et regroupés dans un bâtiment indépendant, les logements de fonction (8) ont été placés dans l'angle nord-est de la parcelle, celle sud-est ayant été réservée au théâtre de plein-air et aux deux abris (garage à vélos et préau). Trois accès sont créés : une entrée de service, une à proximité des logements et enfin, l'entrée des élèves qui a été placée rue des Hauts-Roseaux afin qu'elle s'inscrive dans la continuité du cheminement piéton du secteur composé d'un ensemble important de logements construits quelques années plus tôt. Enfin, si la parcelle laisse peu de place à d'importants espaces verts, en revanche de nombreux arbres agrémentent le pourtour et participent à limiter les nuisances sonores comme visuelles. Les équipements sportifs, non prévus dans la programmation, conduisent les élèves à utiliser ceux déjà en place dans les autres établissements scolaires.

Traitement des façades

À l'instar de ses autres réalisations, J. Kalisz fait une fois encore la démonstration de sa capacité à donner aux façades rythme, élégance et variation. Celles-ci se composent d'éléments verticaux en béton dont la hauteur varie (à rez-de-chaussée, à l'étage ou sur les deux niveaux) conférant une dynamique à l'ensemble et le dépassement de ces éléments au-delà des planchers hauts et bas rompt définitivement toute monotonie. Outre leur rôle décoratif, ces éléments ont aussi pour mission de filtrer la luminosité dont le mouvement « au travers de la structure architecturale participe à l'émergence d'une ambiance calme et dynamique » (*Recherche et architecture*, n°50, 1982, p. 11). Par contraste ou pour mieux distinguer les fonctions, le bâtiment abritant les logements de fonction présente à l'inverse des façades lisses. Pour l'un comme pour l'autre, les baies aux huisseries métalliques ne sont pas que de simples ouvertures, mais elles présentent un dessin quadrillé

fait de pleins et de vides. Ces éléments verticaux lorsqu'ils sont situés à RDC, combinés avec le recul des façades vitrées, génèrent des passages couverts.

Mode constructif

Le principe de construction est basé sur une structure porteuse tramée de type poteaux/poutres, apparente en façade avec en alternance, des panneaux de remplissage et d'éléments vitrés. Si nous ignorons si J. Kalisz fit appel à un procédé industrialisé en particulier, l'ensemble de l'ossature a été préfabriquée sur place (éléments de façade porteurs, poteaux intérieurs et poutres courantes) ou en usine (escaliers extérieurs et portiques de la rampe de l'espace central). Les poutres de rives, de 6,90 m x 1,20 m correspondent à la trame, les planchers et toitures sont formés de dalles pleines en béton armé. Quant aux éléments verticaux et aux meneaux, ceux-ci ont été préfabriqués sur place, puis accrochés à la structure. Enfin, les façades comportent quelques panneaux pleins qui alternent « avec des panneaux sandwich revêtus extérieurement de Glasal teinté blanc » (*Recherche et architecture*, n°50, 1982, p. 16).

Répartition des espaces

Comme pour l'extérieur, J. Kalisz souhaitait éviter toute monotonie à l'intérieur, risque courant lorsque l'on regroupe des locaux sans dominante forte. Il désirait également créer un lieu important pour les adolescents et trop souvent absent au sein des bâtiments scolaires. Il mit alors l'accent sur deux éléments importants du programme. D'une part le forum, placé au centre de la composition et à partir duquel sont assurées les liaisons entre les blocs. D'autre part, les unités spécifiques spatiales et fonctionnelles que constituent les blocs. À l'appui du programme élaboré entre EPAMARNE et le responsable de l'Éducation nationale, neuf ensembles de locaux dotés chacun d'un rôle et de caractères propres ont été identifiés, charge à l'architecte de les traduire dans l'espace et de les rendre visibles. L'entrée du lycée s'ouvre donc sur un préau couvert comportant un bassin éclairé par un puits de lumière et un mobilier fixe. Sorte de zone socio-culturelle qui peut accueillir des expositions, elle dessert l'administration, le département des arts (salles d'arts plastiques, musique) avant de rejoindre le forum placé au centre de l'établissement. Celui-ci permet de desservir les autres services à caractères généraux (enseignement professionnel et formation continue, restauration, département des sciences) ou d'accéder au premier étage, où se répartissent les unités pédagogiques (2^{nde}, 1^{ère}, terminale) et le CDI. Les couloirs desservant les salles de cours s'organisent autour d'un patio, allant pour le CDI jusqu'à permettre que s'ouvrent des salles de travail et de réunions pour les professeurs. Pour les salles d'enseignement scientifique, un amphithéâtre commun a été ajouté, et la salle polyvalente utilisée pour la restauration permet également d'autres usages (débat, projections). Quant aux classes, ce serait en prévision de la réforme prévue en 1977 et de la création des lycées polyvalents que leur taille aurait été aussi diversifiée.

Dans un article publié dans *La Construction moderne* (n°48, 1986, p.2), J. Kalisz souligne « la primauté de l'espace intérieur sur l'extérieur dans la mémoire de l'homme », et l'importance qu'il y a à créer des ambiances pour favoriser les rapports sociaux. Les salles de cours bénéficient d'éclairages contrastés grâce aux éléments verticaux en façades qui forment brise-soleil et le forum, est « meublé de gradins où les jeunes, comme au théâtre, vivent le spectacle de leurs propres mouvements » (*Idem*). Ce forum, qui couvre à lui seul 600 m² sur les 7 500 m² de surface utile de l'ensemble du lycée, était jusqu'à la mise aux normes accessibilité (vers 2006) doté pour partie de portiques et formait un espace théâtralisé. En effet, face à un amphithéâtre de forme semi-hexagonale se tenaient deux plateaux soutenus par des portiques en forme de Y et des coursives permettaient de contourner l'espace du niveau haut. La forme de ces portiques n'était d'ailleurs pas sans rappeler, bien qu'inversés, ceux en métal utilisés pour la structure porteuse du groupe scolaire Jean-Lolive à Pantin.

Décor au titre du 1% artistique

L'existence d'un 1% artistique n'est pas à ce jour clairement établie. Les archives (AD de Seine-Saint-Denis 1791W16) font état d'un projet de sculpture qui aurait été confié au sculpteur cubain Agustin Cardenas. Une sculpture en marbre (2 m x 0,90 m) dite *La Dompteuse*, devait être placée dans l'herbe. Par sa singularité elle devait contribuer à « bouleverser les rêveries intimes des jeunes adolescents (extrait de la note de présentation, 13 juillet 1981, AD de Seine-Saint-Denis, 1791W16). Nous ignorons si elle fut réalisée ou a été enlevée depuis.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Couvrements :

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections :

Label Architecture contemporaine remarquable (ACR) décerné en 2020.

Statut de la propriété : propriété de la région (Propriété du Conseil régional d'Île-de-France.)

Présentation

Le lycée dont le centre est un forum

Annexe 1

SOURCES

Archives :

Archives EPARMARNE :

- 47W1683, Dossier de demande de permis de construire.
- 54W1914, Dossier Permis de construire, avant-projet (21.10.1977).
- 110W155, Dossier Permis de construire, avant-projet (21.10.1977).

Archives régionales d'Île-de-France :

- 2968W91, Etude de faisabilité, juin 2006.

-Archives départementales de Seine-Saint-Denis :

- 1791W16, 1% décoration, choix de l'architecte, avant-projet et programme.

-Cité de l'architecture et du patrimoine, Centre d'archives d'architecture du XXe siècle :

Jacques Kalisz, complément 2014, 376 IFA 210.

Bibliographie :

- « Jacques Kalisz et les espaces intérieurs », *La construction moderne*, n°48, 1986, pp. 2-6
- « lycée à Marne-la-Vallée », *Recherche et architecture*, n°50, 1982, pp.9-16.
- Cohen, Jean-Louis, Grossman, Vanessa (ss la dir.de), *Une architecture de l'engagement : l'AUA (1960-1985)*, Dominique Carré, La Découverte, 2015.

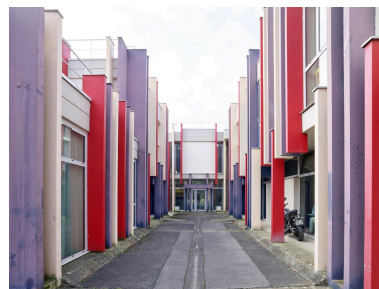
Illustrations



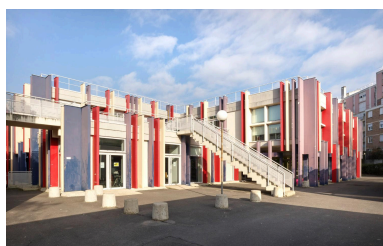
Vue générale du lycée depuis la cour.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300017NUC6A



La structure porteuse du lycée, initialement grise et blanche, a été repeinte de couleurs vives (rouge / violet / blanc-crème) entre 1998 et 2006.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300001NUC6A



Les bâtiments composant le lycée Flora-Tristan sont rassemblés au centre de la parcelle et forment quatre blocs reliés entre eux par un cinquième, qui constitue un lieu de rencontres et d'articulation.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300002NUC6A



Les façades sont marquées par des éléments verticaux de hauteurs différentes et certaines d'entre elles aménagées en passages couverts sous portiques. Les escaliers extérieurs permettent d'accéder au premier niveau sans avoir à emprunter le forum.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300003NUC6A



Aucun des cinq blocs qui composent le plan du lycée n'adopte la même forme géométrique, afin de mieux répondre à leurs fonctions respectives.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300004NUC6A



Jacques Kalisz fait ici la démonstration, à partir d'éléments verticaux de nature et de hauteur différentes, de sa capacité à donner aux façades rythme, élégance et variation.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300005NUC6A



Les éléments verticaux en béton qui ornent les façades, dont la hauteur varie (à rez-de-chaussée, à l'étage ou sur les deux niveaux), confèrent une dynamique à l'ensemble du lycée et le dépassement de ces éléments au-delà des planchers hauts et bas rompt définitivement toute monotonie.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300006NUC6A



Outre leur rôle décoratif, les éléments verticaux qui animent les façades ont aussi pour mission de filtrer la lumière.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300007NUC6A



En partie basse, des portiques font office de préaux.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300008NUC6A



La comparaison avec les photographies en noir et blanc du chantier du lycée, conservées dans le fonds Kalisz du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, permet de comprendre que les couleurs ont été modifiées, les menuiseries changées et les panneaux pleins du rez-de-chaussée remplacés par des vitrages.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300009NUC6A



L'angle des bâtiments est particulièrement travaillé et le quadrillage des ouvertures créé un étonnant jeu de pleins et de vides sur les façades.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300010NUC6A



Vue de la cour depuis un portique. L'effet de quadrillage est pleinement présent dans les perspectives qui sont ménagées depuis et vers les bâtiments.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300011NUC6A



Le principe de construction est basé sur une structure porteuse tramée de type poteaux/poutres.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300012NUC6A



L'ensemble de l'ossature a été préfabriquée sur place, même si le procédé industrialisé auquel Kalisz eut recours reste inconnu.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300013NUC6A

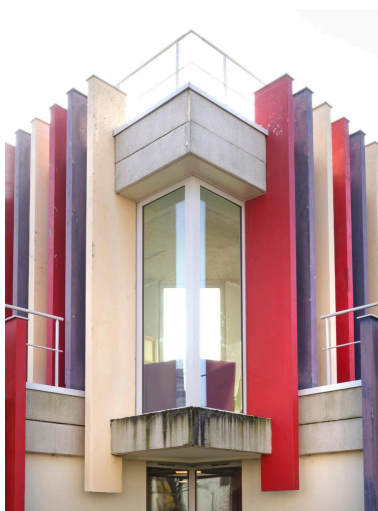


Les blocs qui composent le lycée sont autant d'unités fonctionnelles spécifiques. Avec le ministère de l'Education nationale et l'EPAMARNE, Kalisz avait réfléchi à neuf types de locaux différents au sein du programme du lycée, qu'il avait ensuite traduits dans l'espace.

Phot. Stéphane Asseline
 IVR11_20199300014NUC6A



Les effets d'étagements sont sensibles sur les façades.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300015NUC6A



Les baies en angle apportent un éclairage diffus et multidimensionnel.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300016NUC6A



Vue générale du théâtre de plein air, au sud-est de la parcelle.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300018NUC6A



Le théâtre de plein air et ses gradins.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300019NUC6A



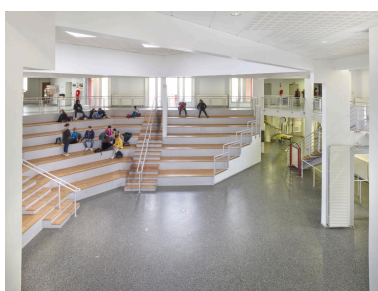
Vue générale du forum qui occupe le cœur du lycée.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300020NUC6A



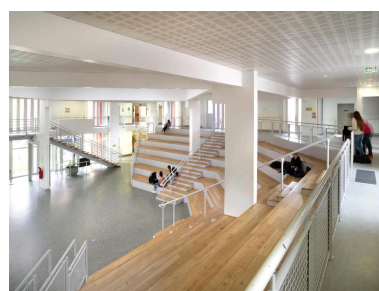
Le forum est le point nodal de l'établissement, à partir duquel s'organisent toutes les circulations.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300021NUC6A



Le forum a un développement tout à fait exceptionnel, sur 600 m2. Au cœur du lycée, il produit un effet de dilatation saisissant.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300022NUC6A



Le forum et ses gradins constituent un espace de vie pour les lycéens, "où les jeunes, comme au théâtre, vivent le spectacle de leurs propres mouvements" (Jacques Kalisz).
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300023NUC6A



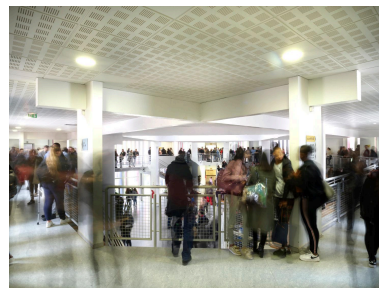
Le forum, vu depuis les coursives supérieures.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300024NUC6A



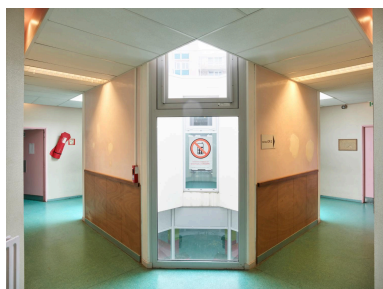
Le forum, lieu de rencontres et d'interclasses.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300025NUC6A



Les portiques en Y qui soutenaient les rampes permettant de rejoindre les coursives surplombant le forum ont été supprimés vers 2006.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300026NUC6A



Lycéens dans le forum.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300027NUC6A



Les circulations sont généreusement éclairées, car ponctuées de nombreux patios.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300028NUC6A



Le forum dessert aussi bien les services généraux du rez-de-chaussée (restauration, département des sciences, formation continue...) que le 1er étage, où se déploient les unités pédagogiques.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300029NUC6A



Les circulations, ponctuées de puits de lumière.
Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300030NUC6A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens au temps des remises en cause, 1970-1985 (IA00141477)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier, Hélène Caroux

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



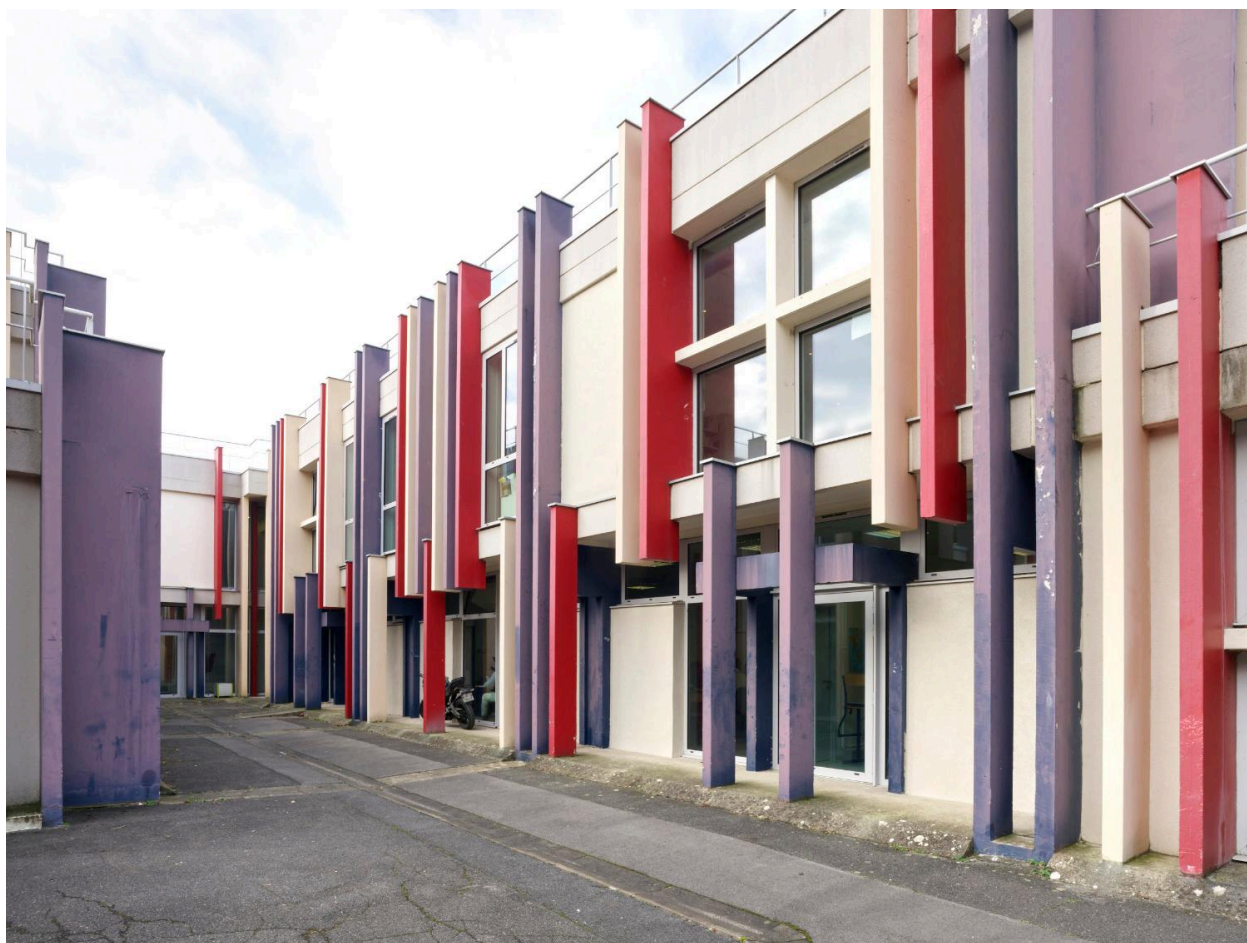
Vue générale du lycée depuis la cour.

IVR11_20199300017NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



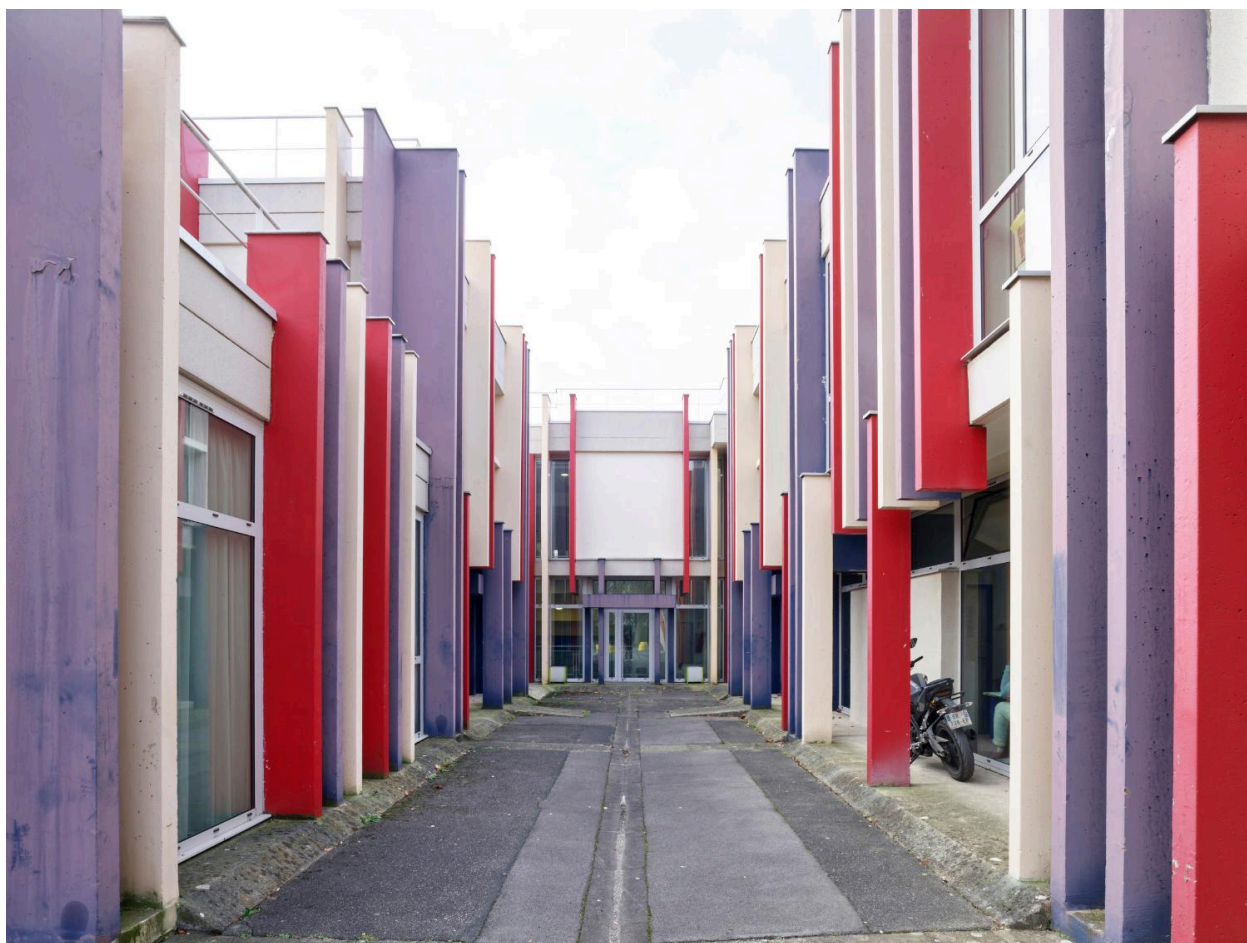
La structure porteuse du lycée, initialement grise et blanche, a été repeinte de couleurs vives (rouge / violet / blanc-crème) entre 1998 et 2006.

IVR11_20199300001NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les bâtiments composant le lycée Flora-Tristan sont rassemblés au centre de la parcelle et forment quatre blocs reliés entre eux par un cinquième, qui constitue un lieu de rencontres et d'articulation.

IVR11_20199300002NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les façades sont marquées par des éléments verticaux de hauteurs différentes et certaines d'entre elles aménagées en passages couverts sous portiques. Les escaliers extérieurs permettent d'accéder au premier niveau sans avoir à emprunter le forum.

IVR11_20199300003NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Aucun des cinq blocs qui composent le plan du lycée n'adopte la même forme géométrique, afin de mieux répondre à leurs fonctions respectives.

IVR11_20199300004NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Jacques Kalisz fait ici la démonstration, à partir d'éléments verticaux de nature et de hauteur différentes, de sa capacité à donner aux façades rythme, élégance et variation.

IVR11_20199300005NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les éléments verticaux en béton qui ornent les façades, dont la hauteur varie (à rez-de-chaussée, à l'étage ou sur les deux niveaux), confèrent une dynamique à l'ensemble du lycée et le dépassement de ces éléments au-delà des planchers hauts et bas rompt définitivement toute monotonie.

IVR11_20199300006NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Outre leur rôle décoratif, les éléments verticaux qui animent les façades ont aussi pour mission de filtrer la lumière.

IVR11_20199300007NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



En partie basse, des portiques font office de préaux.

IVR11_20199300008NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La comparaison avec les photographies en noir et blanc du chantier du lycée, conservées dans le fonds Kalisz du Centre d'archives d'architecture du XXe siècle, permet de comprendre que les couleurs ont été modifiées, les menuiseries changées et les panneaux pleins du rez-de-chaussée remplacés par des vitrages.

IVR11_20199300009NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'angle des bâtiments est particulièrement travaillé et le quadrillage des ouvertures créé un étonnant jeu de pleins et de vides sur les façades.

IVR11_20199300010NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la cour depuis un portique. L'effet de quadrillage est pleinement présent dans les perspectives qui sont ménagées depuis et vers les bâtiments.

IVR11_20199300011NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le principe de construction est basé sur une structure porteuse tramée de type poteaux/poutres.

IVR11_20199300012NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ensemble de l'ossature a été préfabriquée sur place, même si le procédé industrialisé auquel Kalisz eut recours reste inconnu.

IVR11_20199300013NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les blocs qui composent le lycée sont autant d'unités fonctionnelles spécifiques. Avec le ministère de l'Education nationale et l'EPAMARNE, Kalisz avait réfléchi à neuf types de locaux différents au sein du programme du lycée, qu'il avait ensuite traduits dans l'espace.

IVR11_20199300014NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

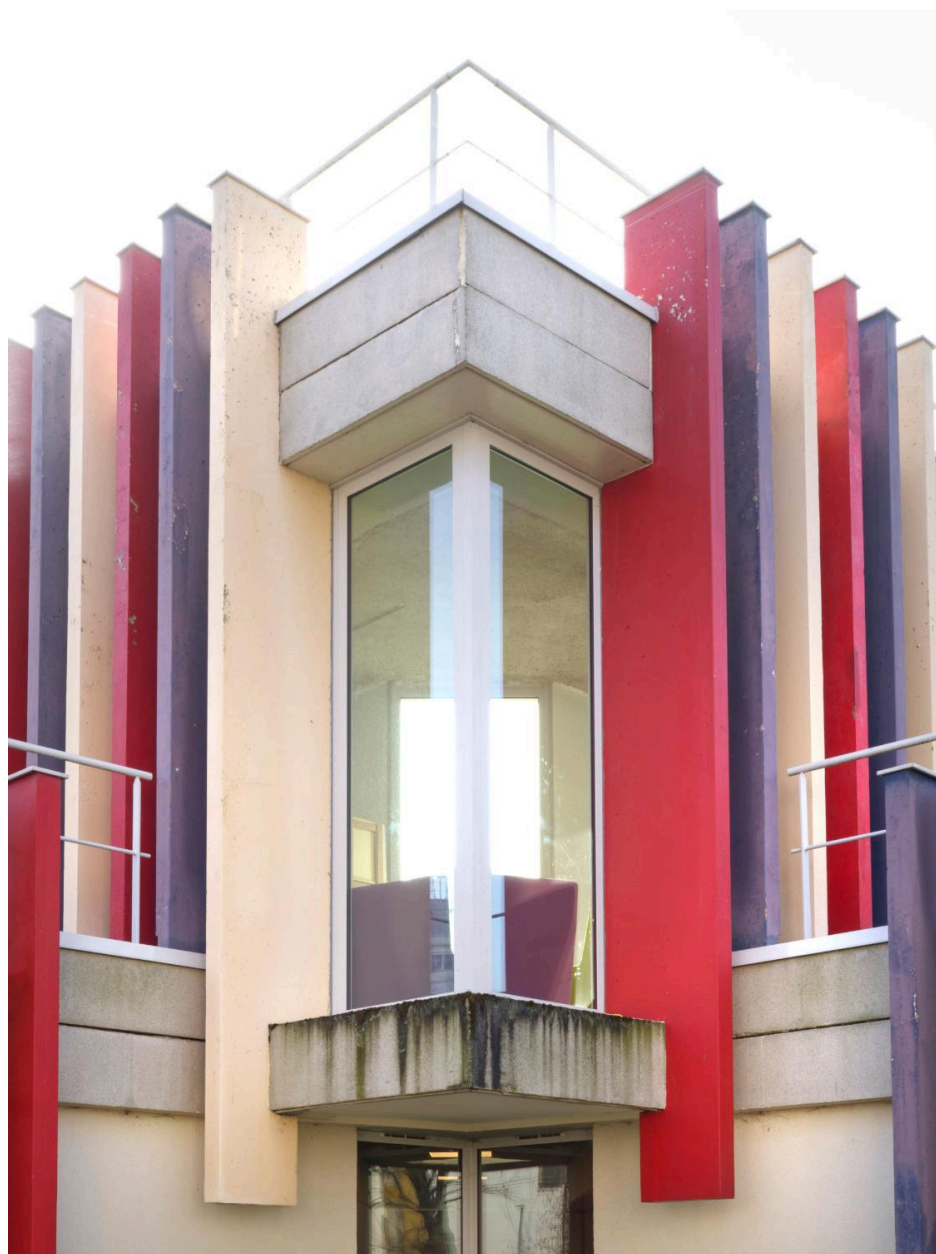
Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les effets d'étagements sont sensibles sur les façades.

IVR11_20199300015NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les baies en angle apportent un éclairage diffus et multidimensionnel.

IVR11_20199300016NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du théâtre de plein air, au sud-est de la parcelle.

IVR11_20199300018NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le théâtre de plein air et ses gradins.

IVR11_20199300019NUC6A
Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline
Date de prise de vue : 2019
(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du forum qui occupe le cœur du lycée.

IVR11_20199300020NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum est le point nodal de l'établissement, à partir duquel s'organisent toutes les circulations.

IVR11_20199300021NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum a un développement tout à fait exceptionnel, sur 600 m2. Au cœur du lycée, il produit un effet de dilatation saisissant.

IVR11_20199300022NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum et ses gradins constituent un espace de vie pour les lycéens, "où les jeunes, comme au théâtre, vivent le spectacle de leurs propres mouvements" (Jacques Kalisz).

IVR11_20199300023NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum, vu depuis les coursives supérieures.

IVR11_20199300024NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum, lieu de rencontres et d'interclasses.

IVR11_20199300025NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les portiques en Y qui soutenaient les rampes permettant de rejoindre les coursives surplombant le forum ont été supprimés vers 2006.

IVR11_20199300026NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Lycéens dans le forum.

IVR11_20199300027NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations sont généreusement éclairées, car ponctuées de nombreux patios.

IVR11_20199300028NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le forum dessert aussi bien les services généraux du rez-de-chaussée (restauration, département des sciences, formation continue...) que le 1er étage, où se déploient les unités pédagogiques.

IVR11_20199300029NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations, ponctuées de puits de lumière.

IVR11_20199300030NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation